

CFDT CGC CGT FO SNAP/CFTC SNU SUD UNSA de l'ANPE

L'ANPE EST EN DANGER NOTRE AVENIR EST EN CAUSE

Le service public est attaqué de toute part et cette tourmente percute de plein fouet l'ANPE. Nous nous opposons au projet de Décret Institutionnel parce qu'il :

- prévoit la mise en œuvre de filiales commerciales de droit privé, ce qui videra à terme l'établissement de ses missions. Les exemples de La Poste et de France Télécom prouvent, hélas, qu'avec des filiales le Service Public ne résiste pas aux intérêts commerciaux.
- transfère les compétences vers les DRA, ce qui signifie encore plus d'inégalités de traitement et d'arbitraire. La Direction générale renforce son contrôle des résultats et abandonne son rôle d'instance de recours.

Nous exigeons la suspension immédiate de ce projet de réforme du statut de l'Agence.

Dans le même temps, sans concertation avec les agents et les représentants du personnel, la Direction générale :

- crée des plateformes interrégionales à géométrie variable, prémices d'une externalisation de services entiers (immobilier, RH...),
- sacrifie la filière appui et gestion au détriment du travail opérationnel et menace des agents de mutation forcée.

Nous exigeons la suspension immédiate du déploiement des plateformes interrégionales.

Nous appelons l'ensemble des personnels à se mobiliser POUR :

- Refuser l'intensification des rythmes de travail
- Exiger le respect des missions de l'Agence et la reconnaissance de nos qualifications, ce qui passe par une augmentation des salaires en revalorisant le point d'indice et la grille indiciaire
- Redonner du sens à nos actions professionnelles
- En finir avec le « management » par le stress et le pilotage par des objectifs aberrants qui confinent à l'asphyxie.

Pour défendre le service public : suspension du projet de décret !

à l'appel de toutes les organisations syndicales de l'ANPE,

Toutes et tous en grève le 29 mars 2007